

DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUCTION

Je soussigné(e),

Nom/ Société : _____ Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

☎ Téléphone : _____ 📱 Mobile : _____

📠 Fax _____ ✉ E-mail : _____

Demande une autorisation de construction / transformation / annexe **(voir conditions)**

Demande une autorisation pour la pose d'un échafaudage pour la rénovation :

façade ; couleur : _____ Réf: _____

toiture ; matériaux: _____

Adresse des Travaux : _____

Description exacte des travaux :

_____, le _____

(Signature)

Information :

Pour les routes de l'Etat, une permission de voirie du service régional de l'Administration des Ponts & Chaussées est à joindre à la demande. (Rue de l'usine (N33), Grand-rue (N33), rue d' Esch (N33), rue des Martyrs (CR 165) rue du Cimetière (CR 166)).

Conditions :

- 2 séries de plan de construction (façade, coupe.)(éch. 1/50 ou 1/100) dressées par un homme de l'art pour :
 - tout projet dépassant 6197,34 € (indice 100) article 1 (règlement grand-ducal du 19.02.1990)
 - tout projet visant la structure portante de l'immeuble, la façade ou la toiture (loi du 13.12.1989)
- 1 certificat de l'ordre des architectes (OAI) pour :
 - tout projet dépassant 6197,34 € (indice 100) article 1 (règlement grand-ducal du 19.02.1990)
 - tout projet visant la structure portante de l'immeuble, la façade ou la toiture (loi du 13.12.1989)
- 1 certificat de performances énergétiques établis par un homme de l'art (règlement grand-ducal du 30.11.2007 concernant la performance énergétique des bâtiments d'habitation.)
- 2 plans de situation (1/200)
- 2 plans de mesurage du cadastre (1/200)
- 2 extraits récents du plan cadastral (éch 1/2.2500)
- Photos de la situation existante

Les frais résultants des travaux /ou les taxes y relatives sont à la charge du demandeur.

La demande est à envoyer, signée et remplie en bonne et due forme, soit par voie postale, par fax ou par mail (de préférence).

ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSEES

38, bvd de la foire
L-1528 LUXEMBOURG
☎ 2846-1100
☎ 262563-1100

ADMINISTRATION DU CADASTRE ET TOPOGRAPHIE

54 avenue Gaston Diderich
L-1420 LUXEMBOURG
☎ 4 49 01-1
☎ 4 49 01 333

Administration communale de Rumelange

2, pl. G.D. Charlotte
L-3710 Rumelange
T. + 352 56 31 21-211
F. +352 26 56 16 03
urbanisme@rumelange.lu